

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	PONTIAC	Firebird Esprit modèle 2FT87 (A partir du No de châssis 2T87M6.....)	CH 0338 43

Constructeur PONTIAC MOTOR DIVISION of G M C Pontiac, Michigan (USA)
 Identification "ESPRIT 2FT87" et "CH 0338 43" sur la plaquette du constructeur
 "2T87M.." devant le No du châssis
 Plaquette constr N° du châssis à droite, à l'intérieur de l'aile
 Ident. du moteur à gauche, derrière le pare-brise
 Importateur princ. "M" à l'avant, à droite sur la culasse (frappé par l'importateur)
 General Motors Suisse SA., Salzhausstrasse 21, 2501 Bienne
 Véhicule homologué 2T87M6N 504 867 Signes fixes dans code du type 2FT87 / 2T87M..

Chassis
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4
 Direction mécanique avec assistance hydraulique
 Transmission automatique
 Nombre de vitesses 3 Entraînement sur les roues AR
 Frein de service hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne,
 avec assistance par dépression,
 AV= soupapes de dosage; AR= limiteur
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire
 Ralentisseur -
 Contrôle 2 circ. par différence de pression, lampe-témoin combinée

Moteur
 Marque PONTIAC Type M
 Construction V Temps 4
 Carburant B Position avant
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8
 Alesage 98,46 Course 95,25
 Cylindrée 5802 CV-impôt 29,55
 Puissance en CV 160 SAE-net à U/min 4000
 Bruit 79 dB(A) à U/min 4000
 Silencieux 1 pot 610x290x110 mm *)
 Mesure de gaz OCE = 1,0 % / ECE 15 **)
 Déparasitage OCE = auxexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie
 limousine
 Nombre de portes 2 Indic. vit. km/h
 Ceintures sécurité SAE-J-4c +) Retroviseur intérieur-gauche
 Cale Atelage
 Antibol verrouillage de la direction et de la boîte c.v.
 Nombre de places 4 av 2 centre ar 2
 Dimensions int. ext.
 Longueur 4999 Empattements 2746 /
 Largeur 1854
 Hauteur 1320 Voie av 1547 ar 1524
 Porte à faux lat. Voies av - ar -
 av 1087 ar -
 ar 1166 Braquage g 11700 d 11900
 Distance volant - vers l'avant du véhicule

Poids
 avant arrière total
 Poids à vide 1020 725 1745
 Charge utile 80 200 280
 Poids total 1100 925 2025
 Garantie fabr. 2232
 Dimens. pneus FR 78 - 15 FR 78 - 15 (Variantes ++)
 Ply / bar - / 2,0 - / 2,1 voir
 Charge 1270 1315 remarqués)
 pour V max varie selon la marque, minimum 190 km/h
 Garantie poids remarquable avec frein
 Garantie poids remarquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remarquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 190 km/h
 Vitesse maximale testée km/h
 charge garantie sur le toit 90 kg §)

Equipement +++)
 Feux de route HCR H4 (E)
 Feux de croisement HCR H4 (E)
 Feux de position A (E) dans HCR
 Feux rouges SAE (6) A (2) IR (2) S (3) T 74 GUIDE 2F
 Feux stop id.
 Clignoteurs av DOT IP 76 GUIDE AV=SAE P.A. 70 ar voir feux rouges
 Catadioptres av AV+AR=ccmpl. ar SAE A-68 DOT
 Feux de gabarit av AV+AR=" +++" ar
 Feux complément
 Eclairage plaque 2/ séparés, au centre
 Essuie-glace 2/ balais avec/mmm lave-glace
 Avertisseurs DELCO REMY "E" + "A"

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme
 Marque et type PONTIAC Firebird Esprit
 Homologation
 N° CH 0338 43
 Carrosserie limousine
 Places total 4 avant 2
 Poids à vide 1745 Carburant B
 Charge utile = CV-impôt 29,55
 Poids total 2232 Cylindree 5802

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Insonorisation : ventilateur à 7 pales, avec embrayage Visco; le catalyseur reste, mais est vidé et la vis de vidange est soudée.
- ** Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve à droite, à l'intérieur de l'aile.
- + Ceintures de sécurité : position des sangles et accessibilité aux commandes contrôlées selon OCE art. 23, al. 3bis.
- ++ Variante de pneus :

205 HR 15	AV	1210 (2,0)	AR	1100 (1,8)	V-max	210 km/h	} voies } inchangées
225/70 HR 15		1230 (2,0)		1120 (1,8)		210 km/h	
GR 70 - 15		1360 (2,0)		1415 (2,1)		varie selon la marque, minimum 190 km/h	
GR 78 - 15		1360 (2,0)		1415 (2,1)		identique	
195 HR 15		1210 (2,0)		1110 (1,8)		210 km/h	
215/70 HR 15		1220 (2,1)		1130 (1,9)		varie selon la marque, minimum 190 km/h	

+++ Modifications par l'importateur:

- les phares SEALED BEAM sont remplacés par HCR H4 (E);
- les feux de position d'origine sont débranchés et remplacés par des A (E) dans HCR;
- les angles de visibilité des feux de position et clignoteurs AV sont insuffisants; sont complétés par les feux de gabarit HELLA H 14023 et par les clignoteurs latéraux d'origine;
- les feux de gabarit AV d'origine sont débranchés car visibles de l'AV (jaune);
- les feux rouges/stop/clignoteurs AR sont équipés d'ampoules de 5/18 W (la puissance exigée des ampoules doit être marquée de manière durable et bien visible);
- des catadioptres SAE-A-68 DOT sont montés;
- la distance du bord du véhicule des clignoteurs AV est trop grande; est admise selon décision de la DFP du 12.11.75.

Lieu et date de l'homologation
 Studen, 03.11.75

s) A noter dans le permis de circulation:
 - charge garantie sur le toit 90 kg.

Homologation fédérale des types de véhicules